

EN DIRECT **DES ORGANISMES**

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- > **ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE**
- > **RÉNOVATIONS THERMIQUES**
- > **SENSIBILISATION AUX GESTES ÉCORESPONSABLES**
- > **INCLUSION SOCIALE ET ÉNERGÉTIQUE**
- > **CERTIFICATION ISO 50 001**
- > **CONVERSION FIOUL-GAZ**
- > **CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**



SOMMAIRE

**P3-4. ACHAT GROUPÉ
D'ÉNERGIE DE L'AURA Hlm**

**P5. Le DISPOSITIF Soleni,
L'accompagnement à la
maîtrise des dépenses
d'énergie CHOISI PAR ABSISE**

**P6-7. ADVIVO, OFFICE
RESPONSABLE**

**P8-10. DEUX PROJETS
ASSEMBLIA POUR LUTTER
CONTRE LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

**P11-14. ACTIS ET LA LUTTE
CONTRE LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

**P15. ALPES ISÈRE HABITAT
Une expérimentation
POUR L'INCLUSION SOCIALE ET
ÉNERGÉTIQUE**

**P16. OPHEOR s'engage
dans la CERTIFICATION ISO
50001 !**

**P17. Haute-Savoie HABITAT
- CONVERSION FIOUL – gaz :
368 LOGEMENTS TRAITÉS en
2 ans**

**P18. OPHIS s'engage
dans un GRAND PLAN DE
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

**P19. LOIRE HABITAT
CONTRAT DE PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE CHAUFFAGE
COLLECTIF : VERS UNE
CONSOMMATION ET UN COÛT
RAISONNÉS ET RAISONNABLES**

**P20-22. AUVERGNE HABITAT
Préservation de
L'ENVIRONNEMENT ET
LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE**



AURA Hlm
Auvergne-Rhône-Alpes
Association régionale Hlm

Selectra
✓ HOP! J'économise

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE DE L'AURA Hlm

En 2018, l'AURA Hlm a pris la décision d'organiser un achat groupé d'énergie pour aider les locataires à réduire leurs factures d'énergie. Après consultation des différents acteurs du marché, le comparateur Selectra a été sélectionné comme prestataire organisateur de cet achat groupé. L'opération d'achat groupé de l'AURA Hlm présente deux enjeux principaux : lutter contre la précarité énergétique et promouvoir les énergies vertes.

Qu'est-ce qu'un achat groupé d'énergie ?

Un achat groupé d'énergie consiste à négocier avec les fournisseurs d'énergie des prix remisés sur le tarif de l'électricité et du gaz, pour un certain nombre de consommateurs donnés. Les fournisseurs d'énergie ne remportent le droit d'être présentés à ce groupe de consommateurs que si l'offre proposée est suffisamment intéressante. Les achats groupés

sont souvent organisés par des prestataires experts du marché de l'énergie et en contact avec les différents fournisseurs du marché. Il y a deux façons de faire des achats groupés :

➤ Achat groupé sans préinscription

L'offre est négociée pour un nombre de consommateurs qui ne se sont pas initialement déclarés intéressés et qui reçoivent des informations sur l'achat groupé une fois les offres négociées

➤ Achat groupé avec préinscription

Le prestataire commence par récolter les coordonnées des consommateurs intéressés pour participer à la démarche avant d'aller négocier une offre avec les fournisseurs d'énergie

Le déroulement de l'opération

En 2018, l'AURA Hlm a pris la décision d'organiser un Achat Groupé d'énergie pour aider les

locataires à réduire leurs factures d'énergie. Après consultation des différents acteurs du marché, le comparateur Selectra a été sélectionné comme prestataire organisateur de cet achat groupé. Les bailleurs ont été par la suite invités à rejoindre la démarche. Certains d'entre eux ont commencé par demander à leurs locataires de se pré-inscrire à l'opération avant la période de négociation avec les fournisseurs, d'autres ont communiqué avec leurs locataires une fois les offres négociées via des outils de communication print et digitaux. Deux offres d'énergie verte ont ainsi été retenues : Planète Oui pour l'électricité seule et Total Spring pour l'électricité + gaz.

Après le succès de la première opération, Selectra a organisé, en 2020, pour le compte de l'AURA Hlm, un nouvel achat groupé d'électricité et de gaz. La force du nombre a permis à **l'AURA Hlm et Selectra de négocier des tarifs très intéressants auprès du fournisseur Ohm Energie avec une offre composée :**

➤ **d'une offre classique de Ohm Energie :** -18 % sur le prix du kWh HT d'électricité et -13 % sur le prix du kWh HT de gaz.

➤ **d'une offre verte de Ohm Energie :** -16 % sur le prix du kWh HT d'électricité verte origine France et -12 % sur le prix du kWh HT de gaz, avec compensation carbone.

Les CHIFFRES CLÉS DE L'OPÉRATION Bilan 2019

- **19 Bailleurs inscrits** dans la démarche
- **1 654 contrats** d'énergie souscrits dans le

cadre de l'opération, bénéficiant à plus de **1 100 foyers**

- **123 € d'économie** annuelle réalisée par chacun de ces foyers en moyenne
- **117 kg d'émission annuelle de CO2** économisés par ces foyers en moyenne grâce au passage à l'électricité verte
- **11 117 € seront versés à une association** œuvrant contre la précarité énergétique grâce à l'opération

[Lire le bilan 2019 ICI](#)
[Synthèse du bilan 2019 ICI](#)

CHIFFRES CLÉS DE L'OPÉRATION 2020

- **16 Bailleurs inscrits** dans la démarche.
- L'achat groupé a réuni au total **1 141 préinscrits**.
- Pour le moment, 13 % des préinscrits ont souscrit une offre d'énergie lauréate.
- **653 contrats** ont été souscrits pour l'instant chez le fournisseur lauréat Ohm Energie, dont **28 % proviennent de l'offre verte et 72 % de l'offre classique**.
- Au total **24 000 flyers et 2 140 affiches** qui ont été envoyés par Selectra pour présenter les offres lauréates.

Contact

Victor PICHON, Chargé de mission MOA,
Développement durable & Innovation
AURA Hlm
v.pichon@aura-hlm.org

Bailleurs inscrits dans la démarche 2019 et/ou 2020





Le dispositif SOLeni, L'accompagnement à la maîtrise des dépenses d'énergie choisi par Absise

Partant du constat du nombre élevé de ménages en situation de précarité énergétique en Isère (60 000 ménages), le Département de l'Isère, Absise, l'association des bailleurs sociaux de l'Isère, ULISSE Énergie, OSEZ et Coccinelle Verte ont signé en 2017 une convention de partenariat relative à l'action de maîtrise des dépenses d'énergie.

ULISSE Énergie, OSEZ et Coccinelle Verte portent un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie pour les ménages en précarité énergétique : SOLeni.

Le dispositif SOLeni : c'est quoi ?

ULISSE Energie, entreprise d'insertion du Groupe ULISSE, propose chaque année à quelques centaines d'individus concernés un service d'accompagnement individualisé afin de les aider à maîtriser leur consommation d'énergie (électricité, gaz, eau...). Ce service, c'est SOLeni !

Des conseiller-e-s SOLeni effectuent ainsi des visites à domicile en vue d'établir un diagnostic sociotechnique. Ils prodiguent des conseils et co-installent des matériels économes. Ils effectuent également des travaux de confort thermique si besoin.

La prestation est cofinancée par un ensemble d'acteurs du territoire : des fournisseurs d'énergie (Gaz Electricité de Grenoble – SEM

- et EDF), des collectivités locales (Communes, CCAS de Grenoble et de communes de l'agglomération, le Département de l'Isère via le Fonds Solidarité Logement), les bailleurs sociaux membres d'Absise.

INTÉRÊT POUR LES BAILLEURS

Coûts évités

➤ Frais liés aux impayés ou retards de loyers et/ou charges (dont énergie)

Gestion de patrimoine

- Repérer et prévenir le vieillissement prématuré du bâti lié à un mauvais usage
- Accompagner avant, pendant et après réhabilitation

Lien social

- Tiers neutre pour le repérage et la relation de proximité
- Améliorer la qualité de vie du locataire et l'aider à se réapproprier son logement

RSE

- Economie d'énergie collective
- Soutien des structures d'insertion

Contact

Gaël LANGLOIS, Chargé de projet territorial,
Absise

g.langlois@aura-hlm.org



ADVIVO, OFFICE RESPONSABLE

Advivo a pris conscience très tôt de la nécessité de s'engager dans la transition énergétique.

D'une part, en réduisant notre consommation énergétique et, implicitement, en faisant baisser nos émissions polluantes, en particulier les gaz à effet de serre. D'autre part, en favorisant au niveau de l'ensemble de notre patrimoine, un développement des énergies renouvelables, principalement le solaire.

Ces deux actions conjuguées permettent aussi de réduire la facture énergétique et donc les charges qui pèsent sur les ménages que nous logeons et qui sont souvent de conditions modestes.

PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour diminuer l'impact environnemental de notre parc de logements, nous avons fait le choix de privilégier les énergies renouvelables et plus particulièrement l'énergie solaire.

Ainsi, Advivo est le premier bailleur social à avoir mis à disposition en partenariat avec l'entreprise Subsol, l'ensemble de ses toitures pour les équiper de 20 000 m² de panneaux photovoltaïques.

En janvier 2021 et en partenariat avec Yoplait, Vienne Condrieu Agglomération et ENGIE, nous avons mis en service un réseau urbain de récupération de la chaleur fatale émise par

l'usine Yoplait, permettant ainsi de chauffer 791 de nos logements et une école sur le quartier d'Estressin, à Vienne.

Des constructions respectueuses de l'environnement

Nos constructions neuves font l'objet de certifications QUALITEL, attestant des performances énergétiques permettant de contribuer au respect de l'environnement. Nos opérations de réhabilitations, priorisées en fonction des résidences les plus énergivores, intègrent le volet « amélioration thermique » afin de parvenir à une réduction de notre impact environnemental, mais également à la réduction de la facture énergétique de nos locataires.

OPTIMISER LA PERFORMANCE DES ÉQUIPEMENTS

Nous priorisons le remplacement des équipements, notamment les chaudières individuelles gaz. Le matériel de plus de 17 ans est automatiquement remplacé par des chaudières plus performantes et plus économes, tant en matière de coût, que d'énergie consommée.

PROPOSER DES ALTERNATIVES

Advivo a participé à l'achat groupé d'énergie lancé en novembre 2020 par l'AURA Hlm et le comparateur de prix Selectra, permettant aux locataires de bénéficier de tarifs d'électricité et de gaz à prix réduits. Les réductions peuvent aller jusqu'à - 18% sur le prix du kWh HT d'électricité -13% sur le prix du kWh HT de gaz pour une économie moyenne de 120 € par an.

Contact

Melody BESSE, Chargée de communication
Direction des systèmes d'informations
Advivo
melody.besse@advivo.fr





A (TRÈS) GRANDE ÉCHELLE OU INNOVANT : 2 PROJETS ASSEMBLIA POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour Assemblia, la politique d'amélioration de son parc immobilier est un enjeu majeur avec le triple objectif d'optimiser sa proposition logement pour ses futurs résidents, maîtriser les charges de ses locataires et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il y a plus de 10 ans maintenant, Assemblia lançait une opération de rénovation thermique hors du commun puisqu'elle a concerné 909 logements. En 2020, la dernière tranche des travaux a été terminée. Ce projet à grande échelle ne doit pas faire oublier des projets beaucoup plus petits et « malins » ... avec notamment la mise en œuvre d'un système de chauffage par géothermie au sein d'une nouvelle résidence de 16 appartements. Présentation !

CLAP DE FIN POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DES 909 LOGEMENTS DE LA Fontaine du Bac

Le quartier de la Fontaine du Bac, édifié dans les années 70, occupe une place stratégique en termes d'urbanité. La cité « hors la ville » à l'origine, a vu la ville arriver jusqu'à elle... Le déploiement des activités économiques et des services sur ce secteur de Clermont-Ferrand, ainsi que les équipements de proximité sont la manifestation de son intégration. Le passage du tramway en bordure de la cité, a également été une opportunité.

Au-delà de ses valeurs intrinsèques, ce patrimoine immobilier devait entrer dans l'ère du développement durable. C'est pourquoi,

Assemblia a mis en œuvre un important programme d'amélioration qui intégrait l'isolation thermique par l'extérieur des 909 logements, dont bien entendu le remplacement des menuiseries. A noter, comme cela est systématiquement le cas : le projet intégrait des travaux d'embellissement à l'intérieur des appartements, ainsi que sur les façades, participant à la valorisation du tissu urbain existant. La maîtrise des charges locatives a également été optimisée par le remplacement des appareils sanitaires et de la robinetterie avec un dispositif, permettant des économies d'eau.

Sensibilisation des locataires aux gestes écoresponsables

Le travail de concertation avec les locataires a été mis en place pour toutes les phases de ce chantier. Ce dialogue a bien entendu été poursuivi une fois les travaux finalisés afin, cette fois-ci, de sensibiliser les habitants aux éco-gestes à travers des réunions d'information* qui ont permis de faire passer le message fondamental : s'il est certain que les économies d'énergie dépendent de la performance énergétique de son logement ; elles dépendent aussi de l'usage que l'on en fait.

Il a s'agit ainsi de créer une double progression entre les interventions techniques et les évolutions de comportement pour habiter un logement économe. Les conseils transmis sont simples, ils concernent aussi bien le choix de ses appareils électroménagers que l'aération de son logement ou encore la maîtrise de sa consommation d'eau et d'électricité. Ils avaient été préalablement élaborés avec l'ADIL 63 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement).

Quelques chiffres

- Les travaux ont été séquencés en quatre grandes tranches, de 160 à 260 logements. C'est environ 23 000 € par appartement qui ont été dédiés à cette opération.
- Soutiens financiers : Agence Nationale de Rénovation Urbaine - Clermont Auvergne Métropole - Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes - Fonds Européen de Développement Régional
- Architecte : Atelier Cristina

* Ces réunions se sont tenues avant la crise sanitaire.





Le Hameau de Fontenille - Assemblia

Qui a dit qu'un puits sous une parcelle était une contrainte ?

Le Hameau de Fontenilles (16 appartements en cours de construction) prend place autour d'un îlot, où se trouvait un puits, servant autrefois à l'irrigation des cultures environnantes. Ce puits été conservé par Assemblia et transformé en chaufferie afin d'accueillir un système de chauffage par géothermie avec pompe à chaleur sur aquifère.

➤ L'eau chaude sanitaire sera ainsi produite par une chaudière gaz collective qui viendra également en renfort de la pompe à chaleur en cas de défaillance. Assemblia a pris le parti de se servir des contraintes du site pour finalement valoriser les ressources présentes et produire de l'énergie renouvelable à gros rendement. Un choix qui n'est pas anodin puisqu'il permet une diminution de production de CO² (- 40 % par rapport à une installation standard) et une baisse des charges pour les résidents (économie estimée de 20 % sur leur facture énergétique).

Financièrement, cette décision n'est pas neutre pour Assemblia qui a fait le choix d'un surinvestissement avec un coût supplémentaire

évalué à plus 125 % par rapport à une installation standard de chaudières individuelles). Pour cela, Assemblia reçoit un soutien financier de la Région et de l'Ademe. Au regard de la réglementation actuelle RT 2012, Assemblia est allée au-delà puisqu'il n'y a pas d'obligation à mettre en œuvre de l'énergie renouvelable au sein des collectifs. Finalement, le projet remplit un objectif RT 2012 – 25 % ! Le coût total de l'installation est de 90 K€.

A noter qu'un suivi de la quantité d'eau présente et renouvelée va être réalisé sur une longue période, avec une attention particulière durant l'été. Il sera alors déterminé s'il est envisageable, à terme, de généraliser le fonctionnement actuel de la pompe à chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire, en plus du chauffage.

Architecte : MTA : Audrey Pallin & Philippe Thuilier

Contact

Alice BATTUT, Responsable communication

Assemblia

alice.battut@assemblia.fr



Marie-Reynoardt - 2021@Jérôme GUILLOU

ACTIS ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

PLATEFORME PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE GRENOBLOISE

Actis participe depuis sa conception à la Plateforme Précarité Énergétique grenobloise. A l'origine, le projet est à l'initiative du Département de l'Isère, dans le cadre du PALDI (Plan départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des personnes Défavorisées en Isère) qui avait pointé dans son plan 2014-2020 la question de la précarité énergétique, des situations de fragilité chez des habitants en parc public et privé.

En 2015 le CCAS de Grenoble et Actis sont donc sollicités pour participer à la réflexion : comment

peuton travailler ce sujet de la précarité énergétique ?

La réflexion devait répondre à la problématique suivante : Comment, suite à l'identification d'une situation de précarité (par un travailleur social ou autre), mobiliser le propriétaire (si problème logement) et/ou mobiliser l'usager (si problème d'utilisation du logement).

En 2016 le projet est décliné et structuré par le CCAS à l'échelle de la commune et donne naissance à la Plateforme Précarité Énergétique grenobloise, un outil de diagnostic et d'action. La Plateforme est une instance d'échanges sur les situations. Objectif : partager un diagnostic,

identifier le problème et mettre en œuvre la solution, technique ou d'accompagnement.

L'outil est à disposition des assistantes sociales, des bailleurs, et d'autres contributeurs mais aussi des habitants eux-mêmes, pour signaler un problème de précarité énergétique. La Plateforme réalise ensuite un diagnostic (technique et/ou social) et interpelle le propriétaire.

Pour Actis la participation à la Plateforme passe par différents processus, avec différents rôles : Actis se focalise en tant que propriétaire sur les aspects techniques et intervient en conséquence :

➤ L'enregistrement du signalement (CCAS, assistantes sociales, CESF ou personnel technique de l'office) comme une réclamation dans l'outil de Gestion de la Relation Client, déclenche une visite technique.

Si le problème n'est pas technique, Actis est alors prescripteur de la Plateforme :

➤ Par une orientation des locataires vers la plateforme,

➤ En mobilisant l'entreprise d'insertion Ulisse, via « SOLENI » sa mission d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie, sur les questions d'usages, les diagnostics sociaux, une visite aux familles et accompagnement sur les bons gestes, étude des consommations et des factures etc. SOLENI intervient chez les locataires sur sollicitation de la Plateforme ou suite à une demande directe de la part d'Actis pour des ateliers : explications thermostat, utilisation du chauffage, kit «boudin de porte» etc.

ULISSE Énergie est une entreprise d'insertion qui accompagne quotidiennement les ménages en précarité énergétique à la maîtrise des consommations énergétiques via la réalisation de diagnostics sociotechniques (service SOLENI).
<https://www.ulisse38.com/10227-maitrise-de-l-energie.htm>

Un dispositif d'intervention de SOLENI est également en place avec le Département de l'Isère.

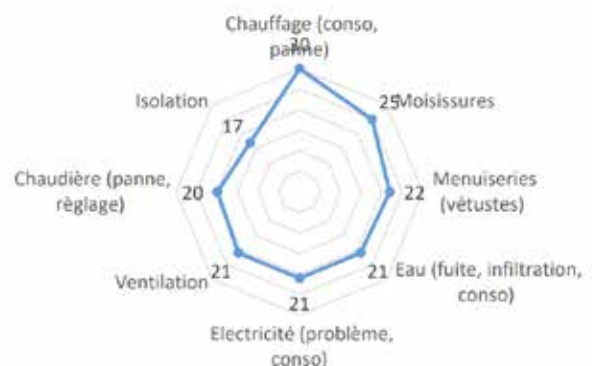
Plateforme : <https://www.grenoble.fr/demarche/400/659-plateforme-de-lutte-contre-la-precariteenergetique.htm>

QUELQUES CHIFFRES (Janvier 2018- août 2019) :

2 dispositifs de lutte contre la précarité énergétique : Plateforme Précarité Énergétique Grenobloise et PIG départemental : → Visite au domicile et diagnostics SOLENI réalisés par ULYSSE Energie sur prescription d'un travailleur social.



Type de problématique rencontrée (souvent cumulées)



Les RÉHABILITATIONS THERMIQUES

Lutter contre la précarité énergétique c'est, en premier lieu, offrir des logements peu consommateurs d'énergies. Pour cela, Actis a engagé un plan de réhabilitation massif de son patrimoine depuis 2011, avec pour ambition de ramener les bâtiments les plus énergivores à l'étiquette B.

OBJECTIFS DES RÉHABILITATIONS :

- Améliorer la qualité du bâtiment et des logements,
- Réduire la consommation d'énergie (niveau BBC rénovation),
- Améliorer le confort des locataires

Les programmes de travaux diffèrent d'une opération à l'autre, s'adaptant à la nature des constructions, mais en général les opérations comprennent l'isolation par l'extérieur des façades et toitures, le remplacement des menuiseries, l'amélioration de la ventilation, l'installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs etc.

Au-delà de la réalisation technique, l'appropriation des équipements et leur bon usage sont indispensables à la réussite d'une réhabilitation. Ainsi les locataires sont accompagnés, avant, pendant, et après les travaux avec des rencontres, ateliers, guides pratiques etc.

Le VILLAGE OLYMPIQUE :

On peut citer en 2021 l'achèvement du programme de travaux sur le patrimoine d'Actis dans le quartier « Village Olympique » de Grenoble, soit 600 logements construits à la fin des années 60. Entre 2011 et 2020, cela représente près de 23 M d'euros investis par le bailleur avec l'aide des collectivités (Grenoble Alpes Métropole, Ville de Grenoble, Région AURA) d'Action Logement, de l'État (ANRU), du FEDER (fonds Européens) et les prêts de la Banque des Territoires.



Marie-Reynoardl - 2021@Jérôme Guillou



ATELIER DE SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le Service Innovation Sociale et Développement Territorial d'Actis mène un travail de fond autour du « Bien vivre dans son logement ». Cela passe entre autres par la compréhension et l'appropriation de son logement, y compris dans l'utilisation des équipements. Ainsi, les agents de développement local mènent de nombreux ateliers de sensibilisation chaque année.

Parmi les partenaires récurrents de ces actions, Actis travaille depuis plusieurs années avec Ulisse dans le cadre de l'accompagnement de ménages en grande précarité énergétique. Nous avons décidé en 2020 de proposer conjointement des ateliers au cœur de nos lieux ressources, appartements transformés en lieu d'échange et de pratique. Un premier atelier a eu lieu en septembre 2020 sur le quartier Teisseire à Grenoble.

ULISSE Énergie réalise différentes prestations en lien avec les économies d'énergie et a pu animer des actions collectives, notamment autour d'appartements pédagogiques, auprès de bailleurs sociaux.

En mai un atelier de sensibilisation « Économies d'énergie, les bons gestes pour réduire sa facture ! » a été organisé.

Dans ce contexte sanitaire particulier, cet atelier est réalisé sous un format hybride puisqu'il est proposé à la fois en vidéoconférence à domicile et en présentiel dans nos lieux ressources (Atelier Des Habitants et Ma Petite Boîte A Outils) et est suivi d'un temps individuel avec les locataires.

IL SE DÉROULE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- Un atelier collectif d'une heure et quart en ligne, animé par un.e agent.e de développement local d'Actis et un(e) conseiller(e) énergie d'ULISSE Energie,
- Un temps individuel environ 15 jours plus tard avec chacun des participants soit directement à leur domicile soit par téléphone (au choix du locataire).

L'ATELIER S'ATTARDE SUR :

- Les économies d'eau : les postes de consommation en eau, l'installation de matériel hydro économe, éco-geste en eau, réparation des fuites,
- L'électricité spécifique : la lecture du compteur électrique, sobriété et efficacité des équipements,
- Le mode de chauffage, la régulation du chauffage et la température de consigne, point de vigilance sur les chauffages d'appoint,
- Points essentiels pour la bonne gestion d'un logement (la ventilation et l'aération, l'entretien de la chaudière, l'entretien de ses équipements),
- Comment lire une facture : les informations essentielles à consulter.

Contact

Amandine ALLONCLE-DUMAS
Chargée de communication, Actis
amandine.alloncle@actis.fr



ALPES ISÈRE HABITAT - Une EXPÉRIMENTATION POUR L'INCLUSION SOCIALE ET ÉNERGÉTIQUE

A l'occasion de la construction d'une résidence de 9 logements sur Jarrie (38), Alpes Isère Habitat a confié à Energ'Y Citoyennes, une Société participative locale créée par des habitants de la Métropole grenobloise de type Société par Actions Simplifiées (SAS), l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Laraison d'être d'EYC est de produire de l'énergie issue de sources renouvelables, de mobiliser de l'épargne pour financer les équipements et contribuer au développement local, d'impliquer les individus dans la transition énergétique et contribuer à la maîtrise de l'énergie.

Leur leitmotiv « produire et consommer local, ça marche aussi pour l'énergie ! »

Au-delà de la pose de panneaux photovoltaïques, Alpes Isère Habitat et Energ'Y Citoyennes (EYC) s'interrogent sur la mobilisation des habitants du logement social dans cette nouvelle forme d'entrepreneuriat aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Ainsi, une réflexion globale sur l'inclusion sociale et énergétique a été lancée.

En mars 2021, un séminaire « Innover pour un avenir soutenable » a réuni 300 élèves de 1ère année de l'INP, sensibilisés à l'innovation par l'expérimentation des outils et méthodes d'innovation issus du design thinking.

Leur défi ? Imaginer les formes possibles de mobilisation des habitants et identifier les rôles que pourraient jouer ces ménages dans la communauté EYC, les potentielles sources d'appétence des locataires de logements sociaux pour la rejoindre, et définir les actions clés à réaliser pour embarquer les locataires ?

L'objectif : embarquer dans EYC, d'ici 2022, 5 locataires des logements sociaux d'Alpes Isère Habitat sur la commune de Jarrie ou à proximité. 4 groupes d'étudiants ont traité ce défi et fait des propositions inspirantes. Certains d'entre eux seront mobilisés dans leur mise en œuvre.

Contact

Anne-Christine REBELLE, Responsable du service communication

Alpes Isère Habitat

anne-christine.rebelle@alpeshabitat.fr



OPHEOR s'engage dans La CERTIFICATION ISO 50001 !

Pourquoi cette démarche de CERTIFICATION ?

Lorsque l'on gère 5 000 logements et plus de 11 000 locataires, la question de la consommation énergétique et du coût sont des sujets récurrents sur lesquels la Direction est régulièrement interpellée et des réponses précises sont donc légitimement attendues en retour.

La certification est bien évidemment une des réponses car elle intègre un processus de management de l'énergie qui permettra, en temps réel et de manière précise, de mesurer le véritable coût de l'énergie ainsi que la consommation par site.

Grâce à cette démarche, OPHEOR gagnera en performance, car si la culture de l'économie fait déjà partie du quotidien dans la gestion de l'Office, ceci imposera de déployer une méthode et des processus communs à d'autres et permettra également de se comparer à périmètres égaux et par conséquent d'engager des plans d'action précis et ciblés par résidence.

Au travers de l'ISO 50001, OPHEOR s'engage dans un processus d'amélioration continue avec

des engagements forts sur les consommations énergétiques des bâtiments ainsi que dans la transition énergétique. L'objectif de certification est fixé pour fin 2021.

Les premiers résultats des actions de réhabilitation et de management des consommations ont permis d'atteindre des performances proches des cibles fixées à moyen terme.

La consommation surfacique de chauffage a déjà baissé de 25 % et la consommation d'eau chaude sanitaire de 12 %. Ces résultats cumulés à des actions fortes sur le coût des énergies ont permis de faire baisser globalement le niveau de charges de nos locataires.

Un management de l'énergie efficace et des plans d'actions ambitieux se concrétisent directement sur le niveau de quittance globale pour nos locataires de manière durable.

Contact

Christine MARTIN, Assistante de communication, OPHEOR



**CUVE FIOUL DÉTERRÉE POUR ÊTRE ÉVACUÉE
DANS UNE RÉSIDENCE DE 80 LOGEMENTS**



**CHAUDIÈRE GAZ PROPANE POUR UNE
RÉSIDENCE DE 32 LOGEMENTS**

Haute-Savoie Habitat - Conversion FIOUL – gaz : 368 LOGEMENTS TRAITÉS en 2 ans

Dans le cadre de sa charte d'engagement pour le développement durable et plus largement de sa politique de préservation de l'environnement et d'achats responsables, Haute-Savoie HABITAT procède depuis plusieurs mois au remplacement de ses chaudières collectives fioul par des chaudières fonctionnant au gaz propane partout où cela est possible (techniquement et financièrement). En tout et sur une période de deux ans (2020-2021), la mise en œuvre de cette politique vertueuse aura permis la conversion de **14 sites, soit 368 logements**.

Coût de l'opération : **1 M€**

L'OBJECTIF DE CETTE DÉMARCHÉ EST MULTIPLE :

1/ Réduire les charges locatives

Le passage du fioul au gaz permet aux locataires de réaliser d'importantes économies d'énergie et de charges (environ 40 % sur la facture énergétique de chauffage et d'eau chaude sanitaire). Cela est, d'une part lié au fait que le propane coûte moins cher que le fioul et, d'autre part, que les chaudières au gaz sont beaucoup plus performantes que celles au fioul.

2/ Moins polluer

Le changement d'énergie vise également à réduire significativement la pollution générée par le système de chauffage. Avec un équipement au gaz, le rejet de particules fines et de dioxyde de soufre est bien moins important qu'avec une installation au fioul. Par ailleurs, avec le propane, les risques de pollution des sols (ex : cuve fioul percée) sont largement amoindris.

Pour information, une chaudière gaz propane génère, par rapport au fioul domestique :

- > 20 % de CO² en moins.
- > 50 % de particules en moins.
- > 40 % de contribution à l'acidification de l'air en moins.

Contact

Julien GAULE, Chargé de communication
Haute-Savoie Habitat
jgaule@oph74.fr



Résidence Goncourt à Clermont-Ferrand
après résidentialisation (OPHIS)

OPHIS s'engage dans un grand plan de rénovation énergétique

Pour les deux ans à venir, nous prévoyons d'investir près de 25 M€ en travaux de rénovation d'efficacité énergétique sur l'ensemble du parc immobilier.

Pour nous accompagner dans ce projet de grande envergure, un marché a été contractualisé avec la société ENERLIS chargée de diagnostiquer les besoins dans chaque logement et de réaliser les éventuels travaux. Ceux-ci pourront concerner l'isolation (combles, planchers bas, canalisations), le remplacement

de convecteurs, de chaudières individuelles, de ballons d'eau chaude et de VMC. Et, dans les parties communes, l'installation de luminaires à faible consommation d'énergie.

De quoi augmenter la satisfaction de nos clients et rendre plus attractive notre offre d'habitat.

Contact
Emmanuelle FAURE, Service communication
OPHIS Puy-de-Dôme
efaure@ophis.fr



CHAUFFERIE BOIS MONTBRISON
LOIRE HABITAT



LOIRE HABITAT - CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE CHAUFFAGE COLLECTIF : VERS UNE CONSOMMATION ET UN COÛT RAISONNÉS ET RAISONNABLES

Dans le cadre du renouvellement des contrats d'exploitation des installations de chauffage collectif, Loire Habitat a décidé de souscrire un marché global de performance pour 12 d'entre elles. Par ce contrat, qui concerne 1 095 logements, le prestataire s'engage sur une **réduction globale de 21 % des consommations d'énergie**.

Ce seul contrat concerne environ 10 % des logements de Loire Habitat, et porte sur le quart des consommations de l'ensemble des installations de chauffage collectif de Loire Habitat. Ces promesses de gain s'accompagnent de la réalisation de travaux sur les équipements techniques de production de chauffage et d'ECS.

En amont, une étude réalisée par une assistance maîtrise d'ouvrage (AMO) a permis d'identifier les sites avec un potentiel de gain énergétique et donc financier.

L'AMO assure également le suivi des travaux ainsi que la mise en œuvre et les réglages des installations permettant d'atteindre la performance énergétique annoncée, et ce, afin d'éviter tout déboire le jour où le contrat de performance énergétique prendra fin.

L'objectif : assurer pour le locataire et Loire Habitat une facture énergétique raisonnée et raisonnable.

Ainsi, l'entreprise Dalkia, qui a remporté le marché, a proposé pour le site de « Beaugard » à Montbrison, comprenant **374 logements**, la conversion de la chaufferie gaz en chaufferie bois avec appoint gaz.

Contact

Carole QUEVILLY, Assistante de direction
Loire Habitat
c.quevilly@loirehabitat.fr



Résidence Jacqueline Aurioi
139 LOGEMENTS RÉHABILITÉS



Résidence Lavoisier
217 LOGEMENTS RÉHABILITÉS



Résidence Emile Morilla
125 LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Auvergne Habitat Préservation de L'environnement ET LUTTE CONTRE La PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Consciente de son rôle à jouer dans la préservation de notre environnement et la lutte contre la précarité énergétique, Auvergne Habitat s'attache à produire chaque année des logements moins consommateurs en énergie. Notre politique d'efficacité énergétique s'étend sur l'ensemble de notre patrimoine existant et à venir.

Concernant le patrimoine existant, un budget conséquent, près de 11 millions d'euros, est alloué à l'entretien du parc dans le but d'une part, de moderniser les équipements et d'améliorer leurs performances énergétiques et d'autre part, d'augmenter leur durée de vie ou d'éviter des remplacements prématurés.



Résidence MICHEL BEYSSI
5 PAVILLONS NEUFS T4 PASSIFS

De plus, depuis de nombreuses années nous avons choisi de mener une politique très volontariste en matière de réhabilitation. Les réhabilitations thermiques sont exemplaires en termes d'impact environnemental. Elles permettent une baisse importante de la consommation en chauffage et ainsi une diminution des charges pour nos locataires. En 2020, 155 logements réhabilités ont été livrés. Chaque année un état des performances énergétiques avant/après travaux est réalisé, il montre le potentiel des baisses qu'il a été possible d'obtenir.

La construction neuve représente quant à elle près de 1 000 logements en chantier en 2020 et 500 logements livrés. C'est un volume important de logements répondant aux exigences des normes environnementales, toujours plus efficaces énergétiquement. L'ensemble de ces éléments contribuent à l'amélioration de la performance énergétique de notre parc, amélioration constante ces dernières années. La part des logements classés DPE A, B ou C augmente à nouveau cette année, passant de 53.54 % en 2019 à 57.41 % en 2020.

Résidence	Energie	Nombre de logements	Consommation avant réhabilitation		Economies obtenues / Année de référence			
			Année de référence	kWh/an/m ² pour 2614 DJU	2018	2019	2020	Moyenne
ÉMILE MORILLA	Réseaux de Chaleur Biomasse	125	2015	104	-22%	-29%	-42%	-31%
JACQUELINE AURIOL	Gaz Naturel	139	2017	150			-40%	-40%
TORPILLEUR SIROCCO	Réseaux de Chaleur Biomasse	235	2016	133			-24%	-24%
LAVOISIER	Gaz Naturel	217	2015	125		-33%	-47%	-40%
LE RIVALY	Gaz Naturel	200	2017	124			-19%	-19%
VIGENAUD	Gaz Naturel	48	2014	190	-46%	-47%	-45%	-46%
PRÉ JUGE	Réseaux de Chaleur Biomasse	60	2014	85	-16%	-21%	-51%	-29%
Total		1024		Moyenne	-20%	-36%	-51%	-40%

ÉVITER LES SURCONSOUMMATIONS

D'eau

La gestion des ressources, et notamment de l'eau, est un enjeu crucial. Auvergne Habitat s'est engagée de longue date dans la réduction des consommations d'eau en faisant le choix d'équiper son parc en télérelève, outre les différents dispositifs de réduction des consommations comme les robinets mousseurs ou encore les chasses double flux. Ces compteurs d'eau « intelligents » facilitent le suivi de la consommation de chaque logement et visent à détecter rapidement les anomalies de consommation comme des fuites. Cela permet de réduire le gaspillage d'eau et la facture des locataires. Ces derniers deviennent véritablement acteurs de leur consommation, disposant de leur index de consommation au jour le jour et peuvent ainsi réaliser des économies. Près de 82 % de notre parc sont équipés en télérelève. Suite à la reprise en 2019 de patrimoine dans l'Allier et au nord de la Haute-Loire, de nouveaux logements sont équipés chaque année. En 2020, ce travail a représenté 577 logements. Il se poursuit sur 2021.



Sensibilisation aux économies

D'énergie

En partenariat avec Unis-Cité et EDF, une mission de service civique a été mise en place cette année avec pour objectif une sensibilisation de nos locataires aux préoccupations environnementales. Les volontaires ont pu, à travers des actions de porte à porte, des ateliers et une campagne d'information, communiquer sur les comportements à adopter pour limiter le gaspillage énergétique, sensibiliser au tri des déchets et informer sur l'utilisation du chèque énergie.



Contact

Céline SERIEYS, Chargée de communication
Auvergne Habitat

c.serieys@auvergne-habitat.fr

ATELIER DE COLLECTE DE PETIT-ÉLECTROMÉNAGER PAR LES JEUNES en SERVICE CIVIQUE

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

